

Pourquoi l'Eglise excommunie-t-elle les divorcés ?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Réponses Catholiques](#)

Date : 1 janvier 2012

L'Eglise n'excommunie pas les divorcés. Elle demande simplement aux divorcés remariés de ne pas communier. Être privé de la communion est différent d'être excommunié (c'est-à-dire ...

Lire la suite...

[Réponses catholiques](#)